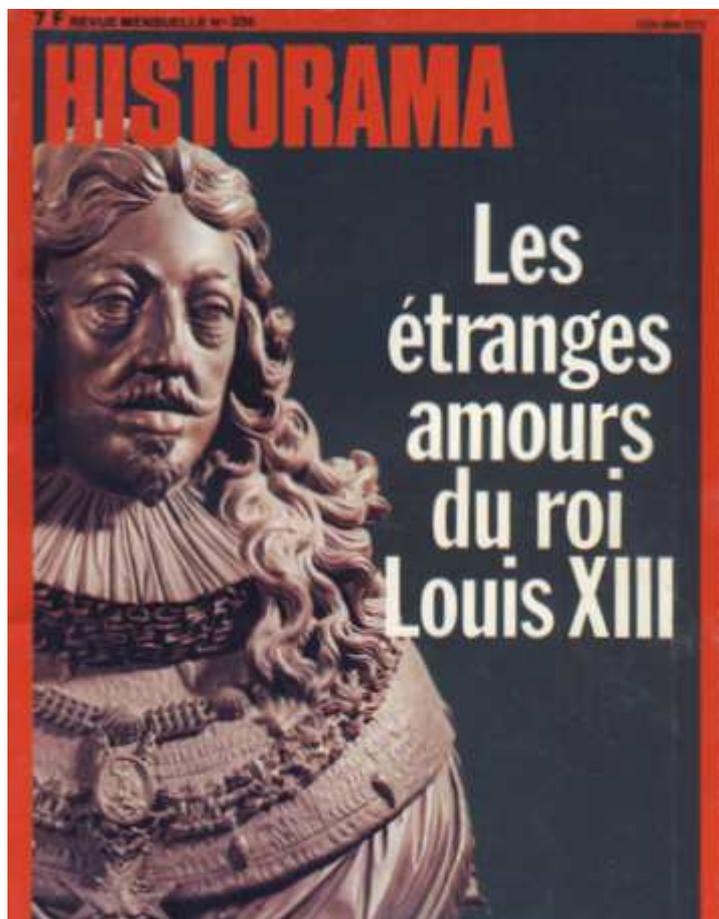


Les étranges amours du roi Louis XIII

par Pierre Chevalier



1 – De De Luynes à Saint-Simon

Les amours de Louis XIII ont suscité bien des polémiques. Le roi était chaste à l'égard des femmes qu'il a aimées d'un amour tout platonique, mais, par compensation et selon l'euphémisme de Victor-Lucien Tapié, il eut d'« ardentes amitiés masculines ». Jusqu'à une date récente, la pudibonderie des historiens du roi a évité de poser la question de l'homosexualité de Louis XIII, alors que, paradoxalement, ils ne gardaient pas les mêmes réserves envers Henri III et ses mignons. Les témoignages des contemporains à ce propos sont pourtant clairs, moins ceux du pamphlétaire Tallemant des Réaux, sujets à caution, que ceux de l'ambassadeur de la Sérénissime République de Venise, Morosini, une source diplomatique très sûre. Pour Pierre Chevallier, le récent auteur d'un remarquable Louis XIII édité chez Arthème Fayard, les tendances homosexuelles du souverain ne font aucun doute. Dans ce premier volet de son article, il passe en revue les nombreux favoris qui touchèrent le cœur et les sens de Louis le Juste. Après des passions d'adolescent pour de rudes soldats, des cochers et des valets de chiens, le premier amour sérieux est pour de Luynes qui exerça sur le roi une véritable

fascination sensuelle que seule la mort abolit. Puis ce fut le tour de Montpouillan, Barradat, Claude de Saint-Simon, le père du célèbre mémorialiste, qui dura le plus longtemps mais qui fut le moins aimé.

Le roi **Louis XIII** ne cacha jamais l'aversion qu'il éprouvait à l'égard des femmes. En 1638, il écrivait à Richelieu : « *Je m'en vais demain à Versailles pour deux ou trois jours. J'ai trouvé le sexe féminin avec aussi peu de sens et aussi impertinent en leurs questions qu'ils ont accoutumé* ». Il exprimait aussi son désir de quitter au plus vite la Cour afin d'être « *hors d'avec toutes ces femmes* ». (Roger-Viollet)



Si la passion du roi pour Marie de Hautefort et Mlle de La Fayette a été indiscutablement platonique, en a-t-il été de même pour les favoris masculins du prince ? **Louis Batiffol**, dans **Le roi Louis XIII a vingt ans**, et **Pierre de Vaissière**, dans la **Conjuration de Cinq-Mars**, n'ont pas esquivé le problème.

« **Pourvu que je sois hors d'avec toutes ces femmes** »

Le premier écrit : « Louis XIII, dont la conduite morale a été irréprochable, semble avoir compensé les passions dont il se privait par des amitiés masculines vives » ; et il poursuit : « Louis XIII a eu en lui la racine d'une tendance qui, se développant d'une certaine manière, devient morbide, et dépassant certaines bornes, coupable. Ni ses confesseurs, ni le cardinal de Richelieu, ni sa famille ou ses entours n'ont soupçonné dans ses amitiés le moindre danger de scandale. Leur point de départ n'en était pas moins un instinct déformé, pour ne pas dire pervers. »

Le second, dans la *Conjuration de Cinq-Mars*, écrit : « Fils du célèbre Vert-Galant, Louis XIII est un chaste. Et pour ce qui est de ses favoris, il semble bien difficile d'attribuer la violente passion qu'il leur a portée à autre chose qu'à son désir maladif d'entière et étroite intimité. Il n'y a pas dans l'histoire de Cinq-Mars de quoi infirmer ce dire. »

Les ouvrages dont on vient de lire deux extraits datent de 1912 et de 1928. Pierre de Vaissière, de surcroît, rejette les deux anecdotes rapportées par Tallemant des Réaux, se refuse à les reproduire et ajoute que « si significatives qu'elles aient paru à quelques-uns, de l'avis même des savants éditeurs des *Historiettes* elles manquent trop de précisions, sont trop en contradiction avec ce que nous savons d'autres sources, pour qu'on puisse, d'après elles, incriminer formellement les mœurs de Louis XIII ». Tel n'est pas l'avis du dernier éditeur de Tallemant, M. Antoine Adam. Il

écrit dans l'introduction de l'édition de La Pléiade : « Lorsque Tallemant nous rapporte sur l'amitié de Louis XIII et de Cinq-Mars des révélations qui ne laissent guère de doute sur les goûts du roi, Louis Batiffol s'indigne », mais, poursuit M. Adam, « Tallemant nomme son informateur. C'est M. de Nyert, premier valet de chambre du roi, l'homme qui pouvait le mieux savoir dans quel attirail galant le favori était obligé d'attendre le prince, et quelles caresses passionnées il lui fallait bien malgré lui subir ».

On peut objecter à M. Adam que Tallemant est sur ce sujet, et jusqu'à preuve du contraire, une source unique. Or, la bonne méthode historique exige une concordance de témoignages qui, se recoupant et se confirmant, ne laissent plus de place au doute et à la critique. Sans écarter absolument les deux anecdotes rapportées par Tallemant, il convient de les soumettre à un examen aussi approfondi que possible.

Il n'est pas question toutefois de nier les tendances homosexuelles profondes de Louis XIII. Louis Batiffol et de Vaissière ne parlent pas au sujet du prince d'homosexualité, mais seulement de « tendance... morbide » et d'« instinct déformé », de « désir maladif d'entière et d'étroite intimité ». Mais toutes les indications que l'on peut relever dans le Journal d'Héroard ne laissent pas d'indiquer l'éloignement et même l'aversion de l'enfant, puis de l'adolescent, à l'égard du sexe féminin. Homme fait, le roi persiste dans cette attitude. Un passage d'une lettre à Richelieu, du 19 août 1638, est nettement révélateur : « Je m'en vais demain à Versailles pour deux ou trois jours. J'ai trouvé le sexe féminin avec aussi peu de sens et aussi impertinent en leurs questions qu'ils [sic] ont accoutumé. Il m'ennuie bien que la reine ne soit accouchée pour m'en retourner en Picardie, si vous le jugez à propos ou ailleurs : pourvu que je sois hors d'avec toutes ces femmes, il ne m'importe où. »

Un cocher et un valet de chiens

Très tôt, le prince ne se complaît que dans une société masculine, si bien que les favoris plus ou moins connus composent une liste assez longue que Tallemant énumère avec complaisance. On y trouve son cocher, Saint-Amour, un valet de chiens, Haran, le grand prieur de Vendôme (Alexandre Monsieur), le commandeur de Souvray et Montpouillan la Force. Tous furent successivement éloignés par la reine mère, ce qui ne fut pas le cas de De Luynes, ni de Nogent Bautru, encore que ce dernier n'ait pas été favori en titre. Il n'est guère possible de dire si le jeune roi a été attiré par une passion homosexuelle à l'égard de tous ces favoris, à l'exception, il est vrai, d'Albert de Luynes qui a exercé sur lui une véritable emprise, dont le fondement a été, ce n'est pas douteux, nettement sensuel.

La fixation affective de Louis XIII sur son favori provençal est évidente. Elle s'explique par l'abandon où le roi s'est trouvé laissé après la mort de Henri IV et par l'absence de soins et de tendresse de sa mère à son égard. Mais cette inclination de l'adolescent, si elle a été provoquée et accentuée par les circonstances, existait en lui dès l'enfance. Un épisode du 20 octobre 1608 paraît assez révélateur : l'enfant – il n'a que sept ans – se fâche contre le comte de Torigny qui a accompagné au jardin Mme de Longueville, alors que de façon habituelle il tenait compagnie à sa sœur de Vendôme. Il s'emporte contre Torigny et dit à un gentilhomme : « Dites à de Torigny que c'est une fille, et qu'il ne vienne plus avec moi », et comme on le presse de lui pardonner : « Bien donc, fait-il, je lui pardonne à la charge qu'il s'habillera en fille ! » Louis n'admet pas que de Torigny lui ait fait en quelque sorte une infidélité en

abandonnant sa sœur de Vendôme pour aller tenir compagnie à Longueville. Puis, en obligeant de Torigny à se vêtir en fille, le jeune roi le punit, certes, mais le coupable ainsi travesti représente pour lui l'objet même de l'amour, car il n'y a pas d'autre objet aimable, à l'âge où il est, pour un garçon, qu'une fille.

Le 18 octobre 1611, Héroard consigne un rêve dont le thème est sexuel. Louis, la nuit précédente, a « songé que Courtenvaux avait une fille que sa jeune femme avait faite et que Haran en avait été le compère ». On connaît déjà Courtenvaux, que le jeune Louis aurait voulu voir besogner son épouse, car il le supposait impuissant. C'est pourquoi, dans son rêve, c'est l'un de ses favoris, Haran, qui engrosse l'épouse de Courtenvaux. Haran était un valet de chiens d'un état social inférieur. C'est aussi le cas d'un jeune laquais nommé César : « Il le fit, nous apprend Héroard, cocher de son petit carrosse à bidets et l'aimait, en parlait souvent. On lui demanda pourquoi il l'aimait, il répond soudain : "Parce qu'il est homme de bien". » Réponse elle aussi révélatrice, car quel que soit l'agrément que procure à Louis la société de ces jeunes serviteurs d'un rang inférieur, s'il les distingue c'est parce qu'il juge qu'ils le méritent normalement. C'est tout naturellement aussi que sa passion pour le métier militaire amène le dauphin, puis le petit roi, à distinguer un soldat, Descluseaux. Il n'a pas encore cinq ans, le 28 juillet 1606, qu'il s'écrie en le voyant entrer: « Hé ! vela mon mignon, venez mon mignon Descluseaux ! » Le 1er juillet, il sème des feuilles de rose sur le banc où est Descluseaux afin que sa place sente bon. Mais le 28 juillet, s'il se fait mettre en sentinelle par son mignon, il refuse de le faire asseoir à sa table « parce qu'il n'est pas gentilhomme ». Le jour de son baptême, le 14 septembre 1606, Louis aperçoit Descluseaux parmi la compagnie et il le hèle : « Hé ! mon mignon, venez mon mignon ! » Jusqu'en 1616-1617, le jeune adolescent continue de s'intéresser à Descluseaux. Le 2 novembre, Descluseaux, qui est le caporal, l'éveille, le met en sentinelle, mais il se rendort et le caporal le met en prison : « Ce fut en son lit » dit Héroard. Le 20 juin 1617, Louis est, à cette époque, vraiment roi, mais il prend la garde, se fait mettre en sentinelle, y reste jusqu'à une heure après minuit et c'est Descluseaux qui le commande.

Une attirance mystérieuse, puissante et toute physique

On se rend ainsi compte de l'attrait qu'exerçaient sur le jeune prince les jeunes gens. Certes, s'il s'était révélé plus tard un amateur passionné du sexe faible, on n'accorderait à ces tendances de l'enfant et de l'adolescent aucune attention marquée ; mais en raison de son éloignement certain et constant pour les femmes, on peut les considérer comme des signes prémonitoires de ce qu'a été sa véritable nature affective qui s'est nettement affirmée à partir du moment où Louis et son grand fauconnier sont devenus inséparables. Rien de surprenant que dans son sommeil Louis ait rêvé de De Luynes. L'une des mentions de Héroard à ce sujet a pour thème la chasse, puisque le 28 décembre 1611 le petit roi est à demi endormi et s'écrie : « Ho ! qu'il est beau, qu'il est beau le leurre, le leurre ! », et il associe à ce morceau de cuir rouge en forme d'oiseau qui sert à rappeler le prédateur le nom de De Luynes.

De nouveau, le 6 novembre 1614, Louis rêve que de Luynes est habillé à la suisse avec une grande fraise pareille à celle des femmes. C'est pendant la période de 1615-1621 que l'affection du jeune roi pour de Luynes, qui a dépassé la trentaine, est à son point culminant. On sait déjà que peu après son avènement Louis n'a eu de cesse de faire avoir à de Luynes un logement au Louvre situé au-dessus de son

propre appartement et communiquant avec celui-ci par un escalier intérieur. C'est de façon constante qu'Héroard note les visites royales chez de Luynes. Très souvent aussi, c'est avec ce dernier et chez lui que Louis prend ses repas, aussi bien le midi que le soir. C'est aussi chez de Luynes qu'il «*recorde* » ses ballets et les répétitions se terminent souvent vers les quatre heures du matin. Le prince tombe-t-il malade ? De Luynes se transforme en garde de nuit et dort lui-même sur un matelas dans la chambre royale. En voyage, le favori accompagne toujours le roi, qui laisse le plus souvent la jeune reine au Louvre. A son retour, Louis rend visite à sa mère comme à son épouse, mais le protocole une fois observé, c'est chez de Luynes qu'il se rend et qu'il se délasse.

Faut-il s'étonner si tous les diplomates constatent l'amour extraordinaire que Louis témoigne à de Luynes, si la reine mère, d'abord indifférente, change d'avis après la chute de Concini et la sienne propre et parle de De Luynes comme d'«*un démon qui a ensorcelé le roi et l'a rendu sourd, aveugle et muet* » ? L'opinion publique, prompte à médire et à se gausser, considère que de Luynes est l'«*idole* » du roi, son «*mignon* ». Quelques pamphlets vont même jusqu'à parler de «*mariage* » entre le roi et le Provençal.

Il n'est guère contestable qu'une attirance mystérieuse, puissante et toute physique émanant du favori s'est exercée sur le jeune roi. Celui-ci a été l'objet d'une espèce d'ensorcellement et d'une séduction sensuelle qui l'ont véritablement réduit à un réel esclavage, dont seule la mort brutale de De Luynes le libère. Le contraste est, en effet, très net entre la passion juvénile du prince pour son favori et le sentiment de délivrance qui est le sien après le décès du connétable. Cette délivrance est le résultat de l'absence physique de celui qui n'est plus maintenant qu'un défunt. Louis ne veut plus se souvenir des belles heures d'amour évanoui, mais seulement des moments pénibles et attristants de ses relations avec son favori. Fort caractéristique est le fait qu'aussitôt de Luynes disparu Louis déclare à tout venant qu'il n'aura plus de favori et qu'il n'entend ne plus se laisser gouverner par une autre volonté que la sienne. Louis XIII, on le sait, ne fut pas fidèle à cette résolution, mais alors que de Luynes avait cumulé les fonctions de favori à titre personnel comme à titre politique, il n'y eut plus de 1624 à 1642 qu'un seul favori à titre politique, tandis que se succéderont pendant dix-huit années, où Richelieu exerça son pouvoir au nom du roi, plusieurs favoris à titre personnel, parmi lesquels émergent les noms de François de Barradat, de Claude de Saint-Simon et de Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars.

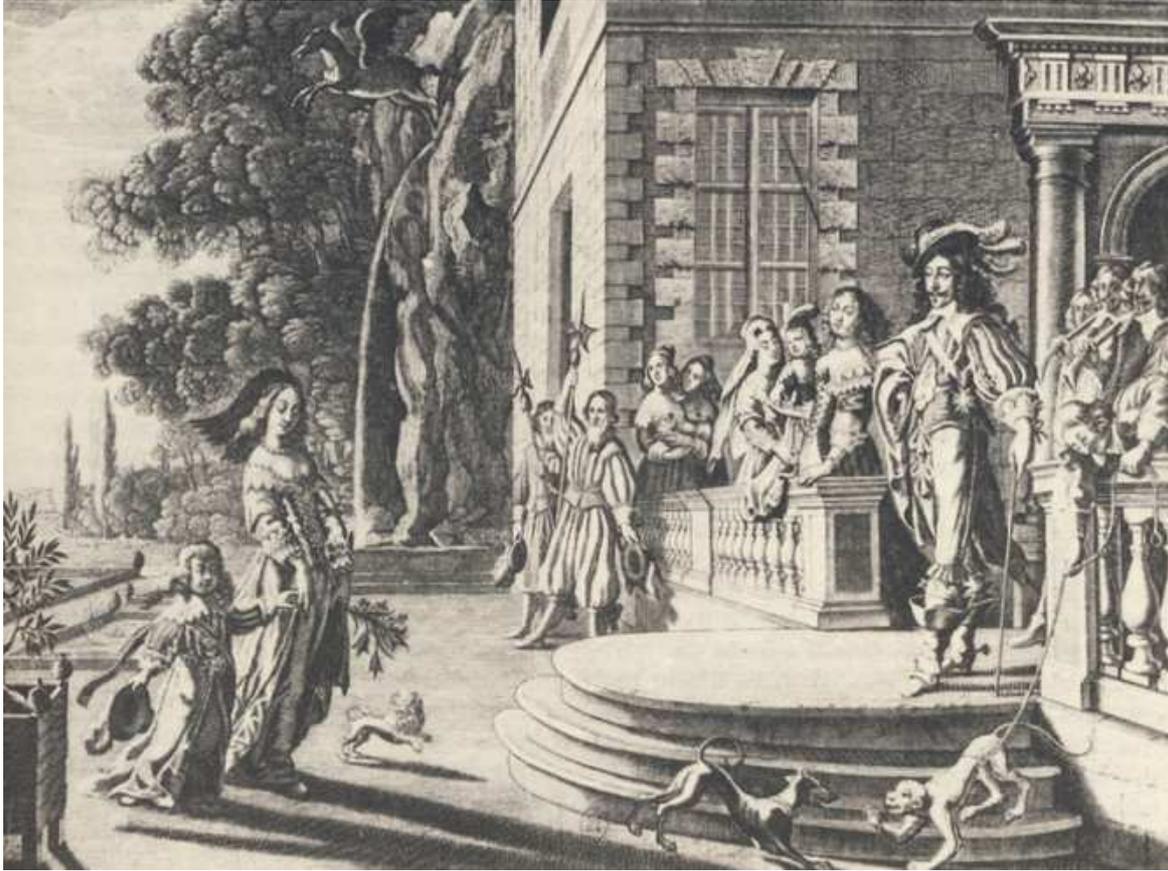
Barradat « pour les inclinations particulières du roi »



Favori à titre personnel mais aussi à titre politique, **Charles, marquis d'Albert, duc de Luynes**, inspira au roi adolescent une passion très vive. Il n'est guère contestable qu'une attirance mystérieuse, puissante et toute physique émanant du connétable s'exerça sur le jeune Louis XIII. Gravure par Montcornet. (Roger-Viollet)

De son vivant, de Luynes, qui savait bien quelle était la raison de son influence sur le roi, veillait avec soin à éloigner de celui-ci les jeunes hommes auxquels le prince manifestait de l'intérêt. Ce fut le cas du lieutenant de cheveau-légers, de La Curée, que de Luynes obligea de se démettre de sa charge au profit de son frère M. de Brantes, ainsi que du bel et aimable Bassompierre. Malgré ses tentatives pour entretenir de bonnes relations avec le favori, Bassompierre dut se résigner à accepter une ambassade à Madrid. Ce dernier assure dans ses Mémoires que de Luynes, lors d'un entretien avec lui, ne lui cacha pas qu'« il était comme un homme qui craint d'être cocu, lequel n'aime pas de voir un fort honnête homme courtiser sa femme », à quoi il ajoute que de Luynes et le roi lui firent bonne figure dès qu'il eut accepté de quitter la cour. Montpouillan, fils du duc de La Force, eut le même sort. C'est ce qu'atteste Contarini le 12 août 1618 : « Après de Luynes, il a la première place dans l'amour du roi. » Montpouillan était, il est vrai, huguenot et son père rebelle à l'autorité royale. Louis XIII céda aux instances de De Luynes à qui se joignit, bien entendu, le confesseur, le père Arnoux, mais l'attachement du prince pour Montpouillan était si fort qu'il ne ménagea pas ses larmes en lui disant adieu. Il semble qu'après de Luynes, et pendant environ deux ans, Louis XIII soit resté sans favori déclaré. En octobre 1624, le Vénitien Morosini désigne de Toiras comme l'un des principaux favoris royaux. Le même, en novembre 1624, fait mention du rappel à la cour de Toiras, auquel Louis XIII avait confié le commandement du fort Louis devant La Rochelle, mais en même temps il annonce le déclin de la faveur de Toiras et le début de celle de Barradat, qui avait servi de Schomberg en qualité de premier page. La phrase du diplomate est très claire sur le rôle du nouvel élu : « *Non già per li affari di statu, ma per le caccie et per le inclinazioni particolari del re.* » (Non pour les affaires de l'État mais pour la chasse et les inclinations particulières du roi.) Désormais, en effet, la dualité de favori est un fait. D'un côté Richelieu, maître incontesté de la faveur pour les affaires d'État, de l'autre de jeunes gandins pour le contentement et les plaisirs du roi. Bien qu'apprécié par lui, de Toiras n'eut pas à remplir le rôle de favori : Richelieu ne l'aimait pas. De Toiras, en ce début de 1625, avait manifesté son opposition au mariage de Monsieur, voulu avec passion par la reine mère que secondait alors le cardinal, qui obtint sans trop de peine son éloignement de la cour. Dès le mois de mars, la faveur de François de Barradat fut publique. Les goûts du nouvel élu influèrent même, d'après Morosini, sur le comportement du roi. C'est avec surprise que le diplomate note que Louis XIII est resté quinze jours sans quitter Paris et sans aller à la chasse. C'est que de Barradat préfère la ville et les dames à la campagne et aux bêtes sauvages. « De Barradat, poursuit le Vénitien, est de plus en plus en faveur et monte constamment en carrosse avec Sa Majesté, qui a prévenu la reine qu'il le prenait à son service parce qu'il ne dépendait de personne. »

Dès le mois d'avril, le roi donnait à son nouvel ami la charge de premier écuyer, achetée 14 000 écus de M. de Liancourt, gendre de De Schomberg.



Promenade du matin du roi Louis XIII : le souverain cherchait à se délasser des affaires d'État et se faisait souvent accompagner par ses favoris. Il en était de même à la chasse, activité que le roi adorait. (Roger- Viollet)

« La bougrerie a passé les monts, le concile passera aussi »

En décembre 1625, de Barradat devenait premier gentilhomme de la chambre contre 120 000 écus payés au duc de Montmorency, tandis que son frère ecclésiastique obtenait l'évêché de Noyon. De Barradat devint en plus capitaine de Saint-Germain, lieutenant du roi en Champagne, grand bailli de Troyes et gouverneur de Châlons. La chute de De Barradat fut encore plus rapide que ne l'avait été son ascension. Sortant de son rôle de compagnon du roi, il se mêla de politique et se lia avec de Marsillac (le futur La Rochefoucauld), Tronson, secrétaire du cabinet, et de Sauveterre. Le cardinal et la reine mère machinèrent sa disgrâce et l'obtinrent. Le 2 décembre 1626, Louis XIII lui signifia son congé.

De Barradat s'emporta et, en présence du roi, provoqua le chevalier de Souvré qu'il jugeait être la cause de son renvoi. Louis le chasse. Le marquis de Montglat assure en effet que c'est par le moyen du chevalier de Souvré que Richelieu fit chasser de Barradat. Si l'on suit le Vénitien Simon Contarini, dans une dépêche du 11 décembre 1626, de Barradat « a voulu voler avant d'avoir des ailes. Ce qu'on lui reproche... c'est davantage de la légèreté que des fautes. Sa cause est défendable, il mérite compassion et pardon, car il n'a que dix-neuf ans et il ne s'est exprimé que pour le seul service de son maître. Parmi les raisons qui lui ont été, dit-on, fatales, figurent les représentations qu'il a faites au roi sur la Normandie et la Bretagne... qui pour le présent sont à l'entière disposition de la reine mère et du cardinal ». La disgrâce de

De Barradat provoque chez Louis XIII une de ces crises de mélancolie et d'abattement auquel il n'était que trop sujet.

Il est difficile de se faire une opinion exacte sur ce favori. De Tallemant est particulièrement dur avec lui. Voici ce qu'il en dit : « Le roi... aima de Barradat violemment, on l'accusait de faire cent ordures avec lui, il était bien fait. Les Italiens disaient : "*La bugerra ha passato i monti, passera ancora il concilio.* » Ce qui donne, traduit : « La bougrerie [c'est-à-dire l'amour à l'italienne] a passé les monts, le concile passera aussi. » On reconnaît bien là le huguenot Tallemant, qui met ensemble le « vice italien » et la réception, en matière de discipline, du concile de Trente que la France se refusait à faire. Le de Barradat, dit encore Tallemant, « n'était qu'un brutal ; il donna bientôt prise sur lui. Le roi ne voulait pas qu'il se mariât, et lui, amoureux de la belle Cressia, fille de la reine, voulut l'épouser à toute force. Le cardinal se servit de l'indignation du roi pour s'en défaire ». Après sa disgrâce, l'abbé Arnault apprend qu'il leva un régiment d'infanterie et qu'il servit le roi en loyal et parfait sujet. En octobre 1635, Louis se trouvant en Champagne, coucha au château de Baye, non loin de Damery, dont de Barradat était seigneur. Celui-ci demanda à revoir le roi, qui accepta et lui permit de le suivre à Saint-Germain. Mais le maladroit s'amouracha de Marie de Hautefort et Anne d'Autriche dit de lui tout le bien du monde. Il n'en fallut pas plus pour que Richelieu représentât au roi qu'en l'absence du favori en place (c'est alors Saint-Simon) il était fort mal de renouer avec de Barradat, qui dut reprendre au plus tôt le chemin de sa province.

Saint-Simon dura le plus longtemps mais fut le moins aimé



Claude de Saint-Simon réussit à se concilier la faveur du roi et la confiance de Richelieu. Il reçut de nombreuses charges honorifiques et fut élevé à la dignité de duc et pair en 1635. Son apparence physique était médiocre et il n'a voit dû sa fortune qu'à une habile utilisation de l'étrier et à un usage impeccable du cor de chasse ! (Roger-Viollet)

Le successeur de De Barradat ne fut autre que Claude de Saint-Simon, qui doit sa célébrité relative à son fils, l'auteur des Mémoires. Ce jeune homme de dix-huit ans était lui aussi un page de la petite écurie, comme son prédécesseur. Mais si de Barradat était bien fait, tel n'était pas le cas de Saint-Simon. Le portrait que peignit de lui, en 1634, Simon Vouet le montre de petite taille ; la tête, en raison d'un cou assez court, penche légèrement vers le côté droit du corps. La physionomie est plus

réfléchie qu'elle ne respire l'ouverture et la franchise. Bassompierre, dans ses Mémoires, le traite de « petit punais ». L'épithète n'est pas flatteuse, mais les deux hommes étaient brouillés.

Parmi les favoris du prince, Saint-Simon dura le plus longtemps, une dizaine d'années : de 1626 à 1636. Il avait compris qu'il ne fallait pas entrer en lutte avec Richelieu. Il s'employa même à le servir et, sans exagérer le rôle favorable au cardinal qui a pu être le sien lors de la journée des Dupes, il est certain qu'il s'est rangé alors du côté de l'éminence. L'origine de sa fortune fut modeste. Elle ne s'explique que par le goût du roi pour la chasse. Dans l'ardeur de celle-ci, Louis XIII n'aimait pas perdre de temps lors d'un changement de monture. Le jeune page imagina, ce qui prouve qu'il était observateur et ne manquait pas d'esprit, de présenter à son maître le cheval de rechange à rebours du précédent. Le roi, sans descendre, n'avait plus qu'à mettre le pied dans l'étrier du nouveau cheval et à faire volte-face avec lui.

De surcroît, le jeune Claude avait l'avantage, d'après Tallemant, de « ne pas baver » dans le cor quand il soufflait de celui-ci. Ce fut le 5 mars 1627 que Claude devint premier écuyer de la petite écurie, ainsi que capitaine du château et des chasses de Saint-Germain-en-Laye. Il avait juste vingt ans en 1628 ; le roi le nomma ensuite grand louvetier de France en décembre 1629, conseiller d'État, gouverneur de Blaye en décembre 1630, chevalier du Saint-Esprit en 1633 et, pour couronner le tout, duc et pair en janvier 1635. En outre, de mars 1628 à 1634, Saint-Simon exerça les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, après la mort d'un des titulaires de cette charge qui était exercée à tour de rôle par plusieurs seigneurs. A l'occasion de cette nomination faite par le roi sans en référer à sa mère, le Vénitien Zorzi rapporte, ainsi qu'on l'a déjà vu, que « le roi ne voulait plus être gouverné par des femmes ».

La fidélité de Saint-Simon explique que le roi et Richelieu aient confié des missions diplomatiques au « petit punais ». Lors de l'été de 1627, le favori se rendit en Italie pour essayer de concilier la maison de Savoie et le duc de Mantoue. Pendant le siège de La Rochelle, il fut inséparable du roi et reçut une blessure à la cuisse en faisant une reconnaissance au fort de Tadon. En août 1631, il fut chargé d'une ambassade extraordinaire auprès de l'archiduchesse Isabelle et de Marie de Médicis. Il s'agissait, officiellement du moins, d'inviter la reine mère à revenir en France. En cas de refus, Saint-Simon était chargé de demander à l'infante de ne plus accorder asile à Marie de Médicis. Mais comme la chute suit parfois d'assez près le sommet de la fortune, ce fut en 1636 que Saint-Simon goûta à son tour les amers plaisirs de la disgrâce. Il avait le malheur d'avoir pour oncle un M. de Saint-Léger, gouverneur de la place du Catelet, sur la frontière picarde.

Saint-Léger avait rendu cette place aux Espagnols au bout de deux jours, le 25 juillet. Richelieu obtint du Conseil qu'on arrêterait le gouverneur pour lui faire son procès. Saint-Simon, ayant assisté au Conseil, se hâta de prévenir son oncle qui put prendre la fuite peu avant l'arrivée du courrier porteur de l'ordre d'arrestation. Le cardinal, après enquête, eut la preuve que Saint-Simon avait bien trahi le secret inséparable de la décision du Conseil. Après le procès en contumace fait à Saint-Léger et l'exécution en effigie de celui-ci en place de Grève, Claude de Saint-Simon demanda à Louis XIII la permission de le quitter. Le roi acquiesça et lui ordonna de gagner son gouvernement de Blaye, d'où il ne revint à la cour qu'après la mort de Richelieu.

L'entente d'ailleurs n'avait pas été toujours sans nuages entre le roi et Saint-Simon. Celui-ci n'hésitait pas à avoir commerce avec des « garces ». C'est le terme employé par le roi dans une lettre à Richelieu du 25 juillet 1634. Fut-ce parce que le roi l'avait

élevé à la dignité de duc et pair que Saint-Simon en usa vis-à-vis de son bienfaiteur avec hauteur et désinvolture, ce qu'avait fait avant lui de Barradat, et ce que fera après lui Cinq-Mars ? Dans une lettre du 3 juin 1635, depuis Château-Thierry, le roi confie à Richelieu qu'il ne peut plus supporter Saint-Simon, car ce dernier est « en perpétuelle picoterie » avec lui, aussi l'envoie-t-il à l'armée passer ses humeurs sur les ennemis. Plus le roi couvre en effet ses favoris de dignité et de pensions, moins ceux-ci lui manifestent d'égards et de reconnaissance. Il faut à ces jeunes gentilshommes, éblouis et aveuglés par leur élévation, l'humiliation de la disgrâce pour faire retour sur eux-mêmes... et encore. C'est ce qu'essaya de faire Saint-Simon, relégué à Blaye, dans une première lettre qu'il adressa à Richelieu le 10 octobre 1636 et par laquelle il promettait de se corriger de son ressentiment et de son dépit. Louis XIII n'a pas dû beaucoup regretter le petit favori que sa grossièreté de langage avait fait dénommer le « stercoral », et qui n'avait dû sa fortune qu'à une habile utilisation de l'étrier et à un usage impeccable du cor.

Historama n°336, Pierre Chevallier, novembre 1979

2 – Cinq-Mars

« Après M. le Premier, voici M. le Grand. De Barradat et Saint-Simon n'avaient exercé que la charge de premier écuyer, d'où leur titre officiel de "M. le Premiers". Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, jugea qu'en qualité de fils de maréchal de France la charge de premier écuyer était au-dessous de lui. La jeunesse et la beauté n'autorisent-elles pas à demander plus qu'il est raisonnable ? » se demande Pierre Chevallier, auteur d'un remarquable Louis XIII (Éd. Fayard, 1979)

Dans un article précédent, l'auteur nous avait relaté les vicissitudes amoureuses du père de Louis XIV depuis son adolescence jusque vers 1635 où l'on voit poindre un nouveau favori, Henri d'Effiat. Celui-ci demanda une des plus hautes charges de la Couronne. Louis XIII s'inclina, nous dit Pierre Chevallier, et, après avoir négocié avec le duc de Bellegarde la démission de la charge de grand-écuyer que celui-ci occupait – et ce contre finances –, Cinq-Mars prêta serment le 15 novembre 1639. On ne l'appela plus dès lors que M. le Grand et il le resta jusqu'à l'échafaud sur la place des Terreaux, à Lyon, en septembre 1642.

L'élévation du nouveau favori fut vraiment l'œuvre de Richelieu. De Barradat et Saint-Simon faisaient partie du personnel domestique du souverain et c'est le roi qui les avait tirés du rang. Le ministre ne les avait pas choisis. Il les accepta tant qu'il jugea que le comportement de ces jeunes nobles ne lui était pas nuisible, mais il obtint et provoqua leur disgrâce lorsqu'il l'estima nécessaire. Cinq-Mars, au contraire, a été choisi par lui-même et de la façon la plus délibérée. Le jeune homme est véritablement sa créature et l'éminence entend qu'il serve ses intérêts, tout en remplissant, comme il se doit, les fonctions de favori. C'était beaucoup demander – et même l'impossible – à Henri Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. Après l'entrée de La Fayette au cloître et le regain de faveur de Marie de Hautefort, Richelieu essaya, mais en vain, de faire accepter Mlle de Chémérault à Louis XIII... sans succès. Dès 1635, le cardinal avait décidé de faire fond sur Cinq-Mars, et lui faisait avoir une des nouvelles compagnies que le roi avait ajoutées à son régiment des gardes. En 1638, Henri fut dépêché à du Hallier pour presser le siège du Catelet. C'est lui encore qui, en mars 1637, est chargé d'annoncer au père Caussin que le roi l'a choisi comme confesseur. En mars 1638, le jeune homme devenait l'un des deux

maîtres de la garde-robe royale grâce à la démission du marquis de La Force. La charge de grand-écuyer fut le couronnement de cette ascension.



Louis XIII en compagnie de Marie de Hautefort.

Le cardinal de Richelieu ne voyait pas d'un œil favorable la passion qu'inspirait au roi la spirituelle demoiselle d'honneur de la reine. Il chargea Cinq-Mars de ruiner Marie de Hautefort dans l'esprit du souverain et le beau marquis s'acquitta avec succès de sa mission. La future duchesse de Schomberg fut exilée en 1639 et ne put rentrer à la Cour qu'après la mort du roi et de Richelieu. (Roger-Viollet)

Louis ne pouvait rien refuser au « cher ami »

A dix-huit ans, le jeune d'Effiat n'avait pas encore la pratique de la cour. Il était fier et indépendant, et ignorait l'usage de la flatterie. Loin d'être ébloui par la perspective de la faveur du roi, les gloses des courtisans sur les relations de de Barradat et de Louis XIII ne l'engageaient guère à accepter le rôle de favori. Il se destinait, comme son père, à la carrière des armes, alors que partager la vie du roi, s'entretenir avec lui de chasse, de chiens et d'oiseaux ne lui souriait guère. Tallemant assure que ce fut malgré lui qu'il entra dans la carrière que Richelieu lui destinait : « Cinq-Mars fut un an et demi à s'en défendre, il aimait ses plaisirs et connaissait assez bien le roi ; enfin son destin l'entraîna. » Comment résister en effet à sa mère, la maréchale, comme au ministre bienfaiteur ? Il fallut obéir et partir pour Saint-Germain.

Louis, au début, lui « fit le froid » et lui « parla sec ». Il n'aimait pas les « somptuosités en habits ni en linge » de Cinq-Mars, alors que le goût de la dépense affiché par celui-ci lui faisait « beaucoup d'amis et lui attirait l'estime du cardinal », atteste le marquis de Montglat. Le contraste était fort marqué entre le roi, toujours médiocrement vêtu comme un bas officier, et Richelieu, ne se montrant au public que paré de soie et de dentelles. L'opinion raillait le roi de son goût pour l'épargne, dont elle ne lui savait guère gré. On comprend les hésitations d'Henri d'Effiat comme la répulsion première du roi à son égard. Il fallut donc près d'une année à Cinq-Mars, dûment chapitré et instruit par Richelieu, pour réussir à gagner la faveur du maître. Le cardinal d'ailleurs « fit une cabale de ceux qui étaient à lui, parmi les gens du petit coucher », pour qu'ils disent du bien de Cinq-Mars à Louis. Ce fut au début de l'été 1639, lors d'un séjour du roi à Abbeville, que commença la faveur du jeune marquis. Dès la fin juillet elle fut déclarée, pour employer le langage de la cour, à l'occasion d'une querelle survenue à Mézières entre le duc de Nemours et le maître de la garde-robe auquel le roi donna raison.

Après la prise d'Ivoi-Carignan, Louis se rendit à Lyon, puis en Dauphiné où, pour accommoder les affaires de Savoie, il revit sa sœur Chrétienne, régente du duché, à Grenoble. De tout le voyage, Cinq-Mars ne quitta pas le roi. Obéissant alors aux

instructions de Richelieu, il fit en sorte de ruiner Marie de Hautefort dans l'esprit du maître, si bien que Louis lui promit de ne plus faire cas de la demoiselle d'honneur, et l'on sait qu'il tint parole. Mais en provoquant la ruine de Marie de Hautefort, Cinq-Mars entraîna dans sa disgrâce Mlle de Chémérault, amie de celle-ci, dont il était éperdument amoureux. La mère du nouveau M. le Grand en fut fort satisfaite, car elle rêvait pour son fils d'une alliance autrement relevée que celle de Mlle de Chémérault. Le jeune homme s'en consola en allant retrouver Marion de Lorme, qu'il avait délaissée pour l'amie de Hautefort.

Ce fut l'élévation de Cinq-Mars à la charge de grand-écuyer qui marqua le début d'un désaccord qui ne cessa pas de s'aggraver entre lui et le ministre. Richelieu entendait que Cinq-Mars se contentât de la charge de premier écuyer, mais il dut s'incliner devant la décision du roi qui désirait ne rien refuser à celui qu'il appelait « cher ami ». Un nouvel incident montra à Richelieu que Cinq-Mars n'était pas un instrument docile et dévoué à ses intérêts, comme il l'avait espéré. Lors d'une distribution de bénéfices, Richelieu ne réserva à l'abbé d'Effiat, frère cadet du favori, qu'une abbaye peu conséquente. Louis XIII, instruit par Henri, se fâcha et ordonna à Richelieu de donner à celui qu'il nommait « le petit cardinal » la meilleure des abbayes. « Le ministre résolut dès lors la perte de celui qu'il avait élevé. » Fontrailles remarque avec justesse que si le cardinal avait pu « ruiner une fille... il n'en serait pas de même d'un jeune homme qu'il avait introduit lui-même, beau, bien fait, ambitieux et spirituel, et qu'il ne pourrait détruire que par une disgrâce tout ouverte ». Pendant près de deux ans, le cardinal dut patienter et attendre l'occasion favorable que Cinq-Mars, en conspirant contre lui, lui procura en 1642. Mais, jusqu'en juin 1642, le ministre va jouer le rôle de médiateur entre Louis et Henri, obligé d'user de la plus grande prudence en recourant à tous les tempéraments possibles. Il est désireux, certes, de perdre le grand-écuyer, mais il est contraint de le maintenir auprès du .roi, aussi longtemps que le terrain sur lequel il manœuvre n'est pas sûr.

Un « Brummell du XVIIe siècle »

Rien n'est plus étrange que les relations qui ont existé entre le roi et M. le Grand durant cette période de près de deux ans et demi. C'est avec justesse que Tallemant écrit qu'« on a remarqué que le roi aimait tout ce que M. le Grand haïssait et que M. le Grand haïssait tout ce que le roi aimait ». Quel « ménage » fut plus disproportionné et moins bien assorti que celui-là ! Louis est dans sa quarantième année, vieilli avant l'âge par les travaux et la maladie, fuyant la société, Paris et la cour, ne se plaisant qu'à la chasse, travaillant dans son domestique à des occupations mécaniques ou culinaires, étranger aux choses de l'esprit bien que porté avec bonheur sur la musique et le dessin. Le roi a une âme de procureur, car il aime rédiger les procès-verbaux de ses démêlés et de ses « picoteries » avec ses maîtresses platoniques et ses favoris. A l'opposé, un jeune homme beau et élégant, au visage peut-être un peu poupin, mais respirant la franchise, d'où émane une réelle séduction. Cinq-Mars aime la société, la conversation, il aime lire l'Arioste et le Tasse, se plaît dans les salons du Marais. Il est la coqueluche des femmes et n'a aucune autre inclination. Sa façon de vivre oppose encore plus le maître à son favori. Le roi est plutôt pingre et lésine sur toutes les dépenses de sa maison. Sa table est fort modeste, et même « fort méchante », comme on disait alors. Ses habits sont à l'avenant. Le jeune marquis apprécie et recherche le confort, le luxe, et tout ce qui est élégant. C'est un « Brummell du XVIIe siècle ». Les bons repas, les

appartements magnifiques, les vêtements les plus recherchés et les carrosses les plus somptueux constituent son train de vie ordinaire. A l'hôtel de Clèves, près du Louvre, dans sa demeure de Saint-Germain, à l'hôtel d'Effiat, rue Vieille-du-Temple, au château de Chilly, rien qui ne soit luxueux. L'inventaire de ses biens après son décès, retrouvé par P. de Vaissière dans les minutes d'un notaire parisien, ne laissent aucun doute sur sa façon de vivre et l'opulence de l'ameublement de ses différentes demeures. Cinq-Mars évolue dans un cadre princier, et le roi, comme un petit hobereau de province, chipote sur chaque liard.

Ce premier contraste est déjà fondamental. Il se double d'un deuxième tout aussi essentiel. On connaît la chaste réserve de Louis XIII sur le chapitre des mœurs, son aversion pour les libertés de langage, son intransigeance sur le décolleté féminin, bref une conduite qui a quelque chose de monacal. Se régler sur le roi en pareille matière était impossible à Cinq-Mars, jeune, ardent, voluptueux, qui était passé de Marion de Lorme à Mlle de Chémérault, puis, de celle-ci, de nouveau à Marion, et enfin était devenu l'esclave de Marie de Gonzague. Lorsque, après son exécution, la princesse Marie demanda qu'on lui remît les lettres et souvenirs d'elle qui pouvaient être dans la cassette du défunt, le cardinal lui aurait fait dire, avec férocité, « qu'il s'était trouvé dans ladite cassette tant de lettres de femmes et de cheveux différents qu'il fallait qu'elle envoyât une moustache [c'est-à-dire une mèche] des siens et de son écriture pour pouvoir discerner ce qui était d'elle ».

Sans doute les uns peuvent-ils soutenir que la chaste réserve de Louis XIII ne faisait pas de différence entre les sexes, tandis que d'autres peuvent estimer au contraire que sa pruderie à l'égard des femmes a sa raison d'être dans une aversion de nature homosexuelle envers elles.

Rien d'étonnant qu'entre deux êtres aussi différents l'entente n'ait jamais été que fragile et peu durable. Aux périodes de brouilles succèdent les accommodements constatés par des procès-verbaux rédigés en style de notaire et inspirés par le cardinal, qui joue entre les deux parties un rôle de bons offices et qui remet dans les brancards l'attelage du roi et de son favori.

Toutes ces contradictions, toutes ces oppositions si marquées en raison de l'âge, des goûts et du caractère, comme de la position éminente du maître, n'ont nullement empêché Cinq-Mars de réussir à exercer sur le roi un empire quasi absolu. Arrivé au terme de son existence, Louis retrouve en Cinq-Mars un autre de Luynes, combien plus jeune et combien plus beau ! Le roi a toujours été renfermé, peu à l'aise, gêné par son élocution. Il est sujet à des périodes de mélancolie et d'ennui profond dont son état de santé est en grande partie responsable. En face et à côté de lui, c'est l'entrain, la vivacité de la jeunesse, c'est l'élégance cavalière et le parfait savoir-vivre d'un jeune homme éclatant de vie et de beauté. Le roi est conquis, si bien qu'au début de leur liaison, rapporte Tallemant, « Cinq-Mars faisait faire débauche à sa Majesté ; on dansait, on buvait des santés ! » Mais cette lune de miel ne pouvait durer.

Comme le chien du jardinier qui ne mange point les choux

Louis fut vite fatigué de cette existence de jeune noceur. S'en lassant, il entend que Cinq-Mars l'imite, mais le favori fait la grimace. Il n'a d'autre ressource que de consacrer le jour au roi et la nuit à ses maîtresses, car il n'entend renoncer à rien, ni à la faveur du roi, car il veut faire fortune, ni aux plaisirs que les femmes qu'il adore lui procurent... mais à Paris. Il lui faut donc chevaucher le soir de Saint-Germain à

Paris, puis à la fin de la nuit repartir à Saint-Germain où il se met au lit harassé et où il dort jusqu'à midi ; alors que le roi, aussi matinal qu'un religieux cloîtré, le réclame auprès de lui. C'est le secrétaire de Gaston d'Orléans, Nicolas Goulas, qui a retracé le tableau de cette existence. Il dépeint encore la surprise de Louis XIII quand il apprit que si M. le Grand découchait pour gagner Paris, c'était pour aller voir Mlle de Lorme qu'il faisait passer pour sa femme et qui se parait du titre de la Grande Madame. Le bon Goulas assure que le roi fut tout ébahi, « car il en usait avec ses favoris comme le chien du jardinier qui ne mange point les choux et ne veut pas qu'on les prenne. Le roi était chaste et voulait que ses serviteurs fussent chastes, et même il ne pouvait souffrir que ceux qu'il honorait de son amitié se mariassent, tellement que, à cet avis, il s'abandonna à la douleur ».

Est-ce seulement chasteté ou jalousie homosexuelle – fût-elle inconsciente –, peut-on encore se demander ? Ce qui est certain, c'est que Louis XIII était avare et qu'il était jaloux. La vie de luxe et d'apparat, l'argent manié à profusion par M. le Grand, tout cela était contraire à tous ses principes et à sa propre façon de vivre. Jaloux, le roi l'avait toujours été, aussi bien à l'égard de la reine que de ses maîtresses platoniques et de ses favoris masculins. Sa jalousie n'était pas seulement celle que tout homme peut éprouver ; il s'y mêlait le sentiment d'une espèce de lèse-majesté et de trahison de la fidélité qui lui était due puisqu'il était le roi. La logique et le bon sens eussent voulu qu'une fois la lune de miel terminée les deux hommes ne fussent plus liés, mais le roi, s'il peste et tempête, s'il gémit surtout, est enchaîné, il ne peut plus rompre. Il ne lui reste qu'une ressource : recourir au cardinal, se confesser à lui de ses peines.



Henri Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, dut à la protection de Richelieu d'entrer à la Cour à quinze ans comme capitaine des gardes et d'être ensuite attaché à la personne du roi. Il inspira à Louis XIII une passion très vive qui connut bien des orages. Tout semblait opposer le favori à son souverain. Élégant, spirituel, dépensier, Cinq-Mars aimait les plaisirs, la compagnie des femmes, le confort et le luxe. (Roger-Viollet)

C'est ainsi que Richelieu exerce, quoi qu'il en ait, les fonctions qui sont celles aujourd'hui d'un psychiatre ou d'un psychanalyste. C'est vraiment un très curieux texte qu'un mémoire rédigé par l'éminence et annoté par lui au sujet des démêlés du roi et de M. le Grand. Dans sa première partie, cet étrange relevé de ragots royaux s'intitule comme suit : « Abrégé des plaintes qu'il a plu au roi faire souvent de M. le Grand, soit à M. le cardinal, soit à MM. de Chavigny et de Noyers. » Résumons : M. le Grand est insupportable, paresseux, impertinent dans ses propos, présomptueux, très sûr de ses capacités, propagateur de fausses nouvelles, critiquant tout, et enfin

brochant sur le tout, démentant avec effronterie ses propres paroles devant le roi lui-même.

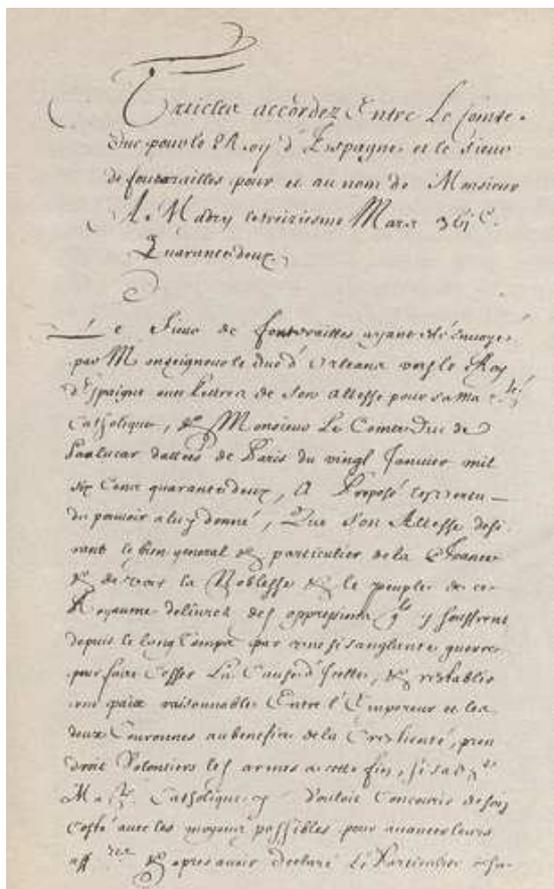
Saisi, tel un juge, d'une plainte du roi, Richelieu mandait Cinq-Mars à Rueil. Il y allait comme à un supplice. Depuis que le cardinal lui avait fait clairement entendre que s'il l'avait mis auprès du roi, c'était pour être informé des faits et dits du souverain, et que Cinq-Mars avait refusé par fidélité au roi et aussi par fierté de se transformer en espion, les entrevues avec Richelieu lui étaient on ne peut plus pénibles, car celui-ci ne le ménageait pas et le traitait comme il savait le faire de haut en bas. Sans doute avec le roi, et à propos du favori, Richelieu compose-t-il. Il lui écrit ainsi : « Il est impossible d'être jeune et tout à fait sage », et les certificats de raccommodements interviennent et sont autant d'armistices qui suspendent les hostilités entre le roi et son jeune confident. Le premier en date est du 26 novembre 1639, quelques jours seulement après la prestation du serment du grand-écuyer. Un deuxième, plus long que le premier, rédigé en présence de Richelieu, pris officiellement comme rédacteur et arbitre, est du 9 mai 1640, à Soissons. Il est possible que ce dernier accord, qui est de la main de Richelieu, ait suivi la rupture de Cinq-Mars avec Marion de Lorme. Le cardinal a besoin d'un roi calme et tranquille. Une partie de l'année 1640 se passe ainsi à peu près bien entre le prince et son favori. Plus occupé que jamais des grandes affaires, Richelieu, qui n'a plus d'illusions sur les services qu'aurait pu lui rendre Cinq-Mars, se prête néanmoins à ce rôle de juge conciliateur. N'est-ce pas un moyen d'occuper Louis XIII et de le détourner ainsi de choses plus essentielles ? Dans la seconde partie du Mémoire relatif aux démêlés du roi et du favori, et dont le titre est Oppositions, le texte commence par une phrase qui fait réfléchir : « Il n'est pas seulement difficile mais presque impossible que les affaires continuent à aller comme elles ont été jusqu'à présent... Je veux dire... de contenter le roi, lui servir utilement et être bien avec M. le Grand. » Plus loin, Richelieu écrit que le roi voudrait que Cinq-Mars « se contente de ses caresses et n'incommode pas sa bourse... Il vaudrait mieux pourtant qu'il lui ouvrît sa bourse que, comme il fait, le secret de ses affaires... Il dit vouloir ne faire ni l'un ni l'autre et fait finalement celui qui lui préjudicie davantage ». En conclusion, Richelieu, avec une féroce lucidité, estime qu'à cet ambitieux, qui n'a que vingt ans et « qui veut les effets correspondants à la faveur, c'est-à-dire le vent et l'utile tout ensemble », il ne faut donner que du vent.

La lutte entre le cardinal et le favori

Désormais, Cinq-Mars trouve Richelieu sur sa route, qui fait barrage à toutes les grâces qu'il sollicite du roi. C'est en vain qu'il demande le gouvernement de Verdun, en vain encore qu'il voudrait commander les troupes chargées de reformer l'armée en train de faire le siège d'Arras. Il n'obtient que celui des gens d'armes et des cheveu-légers de la garde et Richelieu diminue, autant qu'il le peut, le rôle très honorable de M. le Grand lors de la campagne d'Artois. Mais il y a pire. Cinq-Mars brûle d'entrer au Conseil. Il en est brutalement évincé par le cardinal, alors que Cinq-Mars tardait à se retirer de la salle où le Conseil devait se tenir. Le cardinal apprend-il enfin que Cinq-Mars songe à épouser Marie de Gonzague, il ironise sur un « si petit compagnon » qui ose prétendre à un si beau parti. La future reine de Pologne ne sera jamais à Cinq-Mars, à moins qu'il ne devienne duc ou pair, ou, qui sait, connétable et Premier ministre, car la princesse est altière, sait ce qu'elle vaut et l'a clairement fait entendre à son soupirant. C'est parce qu'il est au courant des intentions de Marie de Gonzague que l'éminence est résolument opposé à cet

éventuel mariage. Le camouflet est d'importance, mais il n'est pas le dernier. Henri d'Effiat demande au roi de lui donner Chantilly, qui appartient à la couronne depuis la mort de Henri de Montmorency. C'est un nouveau refus, car Chantilly est réservé aux Condé, puisque le duc d'Enghien va épouser une nièce de Richelieu, Mlle de Brézé. A Cinq-Mars, le roi donne, en février 1640, le comté de Dammartin confisqué sur Montmorency, mais en s'en réservant l'usufruit qu'il lui concéda quelque temps après.

Désormais, la lutte est engagée entre le cardinal et le favori. Épuisé par sa double vie à Saint-Germain et à Paris, écorché à vif par les scènes de jalousie que lui fait le roi, contrarié et blessé dans son orgueil et ses espérances, par les embûches et les obstacles que le cardinal met à son ambition, outré de l'espionnage auquel le soumet Richelieu - il confond successivement trois espions du ministre – Saint-Aoust, La Chesnaye et du Perray –, Cinq-Mars en vient à ne plus souhaiter qu'une chose : séparer Louis XIII de son ministre et se venger avec usure de toutes les avanies et de tous les dégoûts qu'il lui fait subir. Entreprise combien difficile et périlleuse ! Sans doute, le roi, qui n'omet pas une occasion de se plaindre de Cinq-Mars à Richelieu, se plaît à récriminer contre le cardinal en présence du favori, et celui-ci juge bon de le faire savoir au cardinal, car c'est une avance d'hoirie sur sa future vengeance. D'ailleurs, pour que rien ne soit distrait de tout ce qui se dit entre le roi et son favori, dans le Mémoire des deux premières parties, duquel on a déjà fait état, figure une dernière partie qui a pour titre : Abrégé des diverses choses que M. le Grand a dites à M. le cardinal, à diverses fois. Si l'on résume ce texte, le roi a toujours voulu brouiller le favori et Richelieu, il s'est montré jaloux de l'amitié de Richelieu pour Cinq-Mars, il impute à la volonté de Richelieu la disgrâce de ses favoris successifs, il se plaint d'être obligé d'adopter des avis que le cardinal présente comme siens, alors que le roi les a préconisés auparavant. Enfin, le roi fait semblant de placer M. le Grand dans son amitié avant le cardinal, mais en réalité il pense le contraire.



Copie du traité signé entre le vicomte de Fontailles et l'Espagne. Ce traité promettait une aide matérielle aux conjurés décidés à assassiner le cardinal, Cinq-Mars faisait partie du complot. Richelieu parvint à se procurer un exemplaire de cet accord et le mit sous les yeux de Louis XIII. La ruine du favori allait alors s'accomplir. (Doc. Bibliothèque Nationale, Paris – Photo Historama)

En fait, Louis XIII prenait plaisir à brocarder son ministre et il se soulageait ainsi de l'emprise exercée sur lui par Richelieu. Mais il ne pensait pas à le remplacer et à donner sa succession au grand-écuyer. Il signifia même un jour à Cinq-Mars, alors que celui-ci croyait toucher au but, que, s'il se déclarait ouvertement contre le cardinal, il ne pourrait plus le conserver près de lui. M. le Grand finit par comprendre que, pour réaliser ses desseins et venir à bout de son adversaire, il lui fallait des alliés, se constituer un parti, bref, conspirer. Il crut, parce que l'amour du roi était pour lui sans limites, qu'il pouvait aller de l'avant. Il se trompait, car l'attachement à la fois sensuel et affectif de Louis XIII pour Cinq-Mars n'était pas assez fort pour faire perdre au roi son empire sur lui-même, et lui faire sacrifier ses devoirs envers l'État. Si profonds et si intimes qu'aient pu être les liens qui unirent le quadragénaire vieilli avant l'âge et le jeune homme d'une vingtaine d'années, Louis XIII n'a jamais fait passer ses sentiments personnels avant les nécessités du gouvernement. A aucun moment, sa vie affective n'a eu le pas sur son métier de roi. Si homme qu'il ait pu être, il s'est toujours ressaisi. L'on peut même se demander si malgré ses tendances personnelles profondes, Louis XIII ne s'est pas constamment maintenu dans les limites de l'affection platonique, non seulement à l'égard de ses maîtresses mais encore de ses favoris. C'est le dernier point qui reste à examiner de la vie sinon amoureuse, du moins affective, de celui que ses contemporains avaient surnommé non seulement Louis le Juste mais aussi Louis le Chaste.

Un profond attachement sensuel

Il n'apparaît pas contestable que Louis XIII a eu des tendances homosexuelles. L'examen des relations qui ont existé entre lui et ses favoris le démontre bien. Le roi a pour eux une adoration aveugle. Il entend que le favori soit constamment auprès de lui et à sa disposition, de jour comme de nuit. Il lui est impossible d'en être séparé longtemps. Lorsque Cinq-Mars est aux armées en Artois, il doit écrire deux fois par jour au roi. Celui-ci ouvre son cœur à fond à son ami et sa jalousie est sans limites. C'est seulement un profond attachement sensuel qui explique la liaison d'un homme de quarante ans avec un jeune homme de vingt ans comme Cinq-Mars. Pourtant, si la passion de Louis XIII pour ses favoris ne fait pas de doute, est-elle restée platonique et fait-elle pendant à celle sans doute moins forte et moins exclusive qu'il a manifestée pour Marie de Hautefort et Mlle de La Fayette ? Il n'apparaît pas impossible, bien qu'il s'agisse de cas exceptionnels, que des homosexuels ne se décident pas à satisfaire tout à fait leur passion et à passer aux actes. Il existe bien des hétérosexuels qui arrivent à maîtriser leurs désirs et à s'abstenir de tout commerce charnel. En a-t-il été de même pour Louis XIII ? La réponse n'est pas aisée et il est possible qu'entre les partisans de la chasteté absolue du roi et ceux qui accordent créance aux anecdotes rapportées par Tallemant, puisse se faire jour une interprétation plus nuancée et une conclusion intermédiaire.

Aucun texte ne permet de dire que le jeune prince et de Luynes soient passés aux actes. C'est seulement à propos de François de Barradat que Tallemant rapporte du roi « qu'on l'accusait de faire cent ordures avec lui ». L'imprécision du texte, l'emploi du « on » ne permettent pas de retenir ce texte. Les deux passages relatifs à Cinq-

Mars sont autrement détaillés. Voici le premier : « De Fontrailles dit qu'étant entré une fois à Saint-Germain brusquement dans la chambre de M. le Grand il le surprit comme il se faisait frotter depuis les pieds jusqu'à la tête d'huile de jasmin, et, se mettant au lit, il lui dit d'une voix peu assurée : "Cela est plus propre." Un moment après on heurte, c'est le roi. Il y a apparence, comme le dit le fils de feu l'Huillier, à qui on conta cela, qu'il s'huilait pour le combat. »

Fontrailles, on le sait, fut la cheville ouvrière de la conjuration de Cinq-Mars. On ne saurait prétendre qu'il est favorable au roi, puisqu'il sauva sa tête par la fuite et ne revint d'exil qu'après la mort de Louis XIII. Cette première anecdote n'est donc pas aussi décisive qu'il y paraît. Voyons maintenant la deuxième : « On m'a dit aussi qu'en je ne sais quel voyage, le roi se mit au lit dès sept heures. Il était fort négligé ; à peine avait-il une coiffe à son bonnet. Deux grands chiens sautent aussitôt sur le lit, le gâtent tout en se mettant à baiser Sa Majesté. Il envoya déshabiller M. le Grand, qui revint paré comme une épousee : "Couche-toi, couche-toi", lui dit-il d'impatience. Il se contenta de chasser les chiens sans refaire le lit, et ce mignon n'était pas encore dedans qu'il lui baisait déjà les mains. Dans cette grande ardeur, comme il ne trouvait pas que M. le Grand correspondît trop, car il avait le cœur ailleurs, il lui disait : "Mais cher ami, qu'as-tu ? Que veux-tu ? Tu es tout triste. De Nyert demande-lui ce qui le fâche ; dis-moi, as-tu jamais vu une telle faveur ?" »

Une première remarque s'impose à propos de ce texte. Tallemant commence par « on m'a dit aussi », et ce n'est pas parce que le nom d'un serviteur domestique du roi, celui de de Nyert, figure dans le texte que celui-ci a été forcément l'informateur de Tallemant, comme l'écrit A. Adam dans l'*Introduction* de son édition. Une deuxième remarque, c'est que la portée de ce texte est au moins diminuée par la constatation de l'attitude de Cinq-Mars, puisqu'il ne « correspondait » pas trop, qu'il était « tout triste », ce qui se comprend bien, puisqu'il « avait le cœur ailleurs ».

Jamais l'homme privé ne l'a emporté, en lui, sur le roi

On peut, certes, et c'est ce qu'ont fait Monmerqué et Paris dans leurs éditions des *Historiettes*, tenir ces anecdotes pour des inventions calomnieuses. Si Batiffol et de Vaissière se sont aussi rangés à cette interprétation, c'est au contraire avec quelque gourmandise que A. Adam tient pour bonnes ces deux anecdotes. Mais comme il le remarque lui-même en note au sujet de Pierre de Nyert, si celui-ci était valet de chambre à l'époque où Tallemant rédigeait son texte, il n'était que valet de garde-robe lors de la liaison de Louis XIII avec Cinq-Mars, et M. Adam atténue dans cette note l'assertion de son Introduction, où il affirme que de Nyert a été l'informateur de Tallemant, si bien que l'on peut se demander si de Nyert a vraiment été le témoin oculaire de cette scène rapportée par Tallemant.

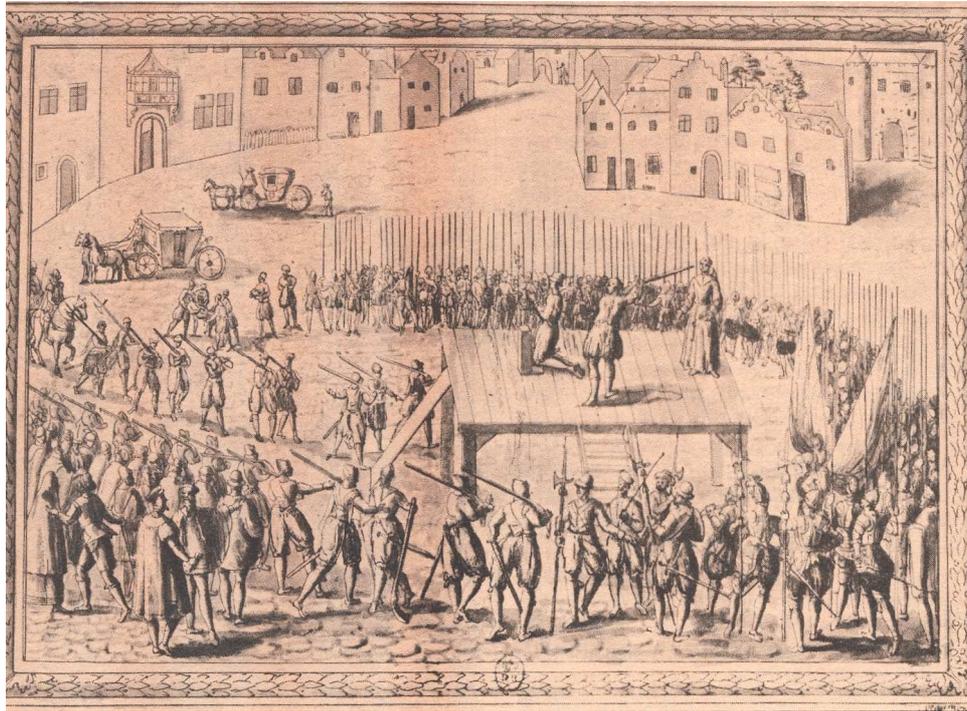
Peut-on admettre d'autre part que Cinq-Mars, n'étant aucunement homosexuel, ait accepté de passer aux actes, et, d'un autre côté, faut-il aussi admettre que Louis XIII, quelle qu'ait pu être la force de la passion qui l'animait, aurait contraint son favori à aller jusqu'où celui-ci n'avait aucunement envie de se rendre ? Il reste toutefois que le roi a pu se borner aux caresses extérieures, sans franchir toutefois certaines limites. C'est ce que confirme d'ailleurs un passage de l'abrégé déjà cité dans lequel Richelieu écrit que le roi voudrait que Cinq-Mars « se contente de ses caresses ». Le fait, d'autre part, de recevoir un homme dans son lit faisait partie des habitudes du roi. On trouve mention de la chose dans le Journal d'Héroard, non seulement pour le roi, mais aussi pour d'autres seigneurs de la cour. C'est ainsi que M. de Canaples, se

trouvant avec le roi chez Luynes, les deux hommes « vont coucher en la chambre, en un lit de Mme la marquise du Montlaur ». Il est vrai qu'Héroard ajoute que le roi, « après lui avoir fait beaucoup de malices... s'en revient à onze heures trois quart » (1^{er} juin 1620). A une date plus tardive, Héroard note qu'à Nantes, le 3 juillet 1626, « Monsieur son frère couche avec lui », c'est-à-dire le roi.

En somme, quelle valeur peut-on accorder aux deux textes de Tallemant, réserve préalable faite que les renseignements y contenus ne sont que de deuxième, sinon de troisième main, et que, de plus, il n'est pas assuré que Pierre de Nyert ait été témoin oculaire de la deuxième scène décrite ? La prudence historique, dont il est sage de ne pas excéder les bornes, invite à remarquer que les dires de Tallemant sont, jusqu'à preuve du contraire, uniques en leur genre. De plus, la rigueur de Louis XIII, ses sincères croyances religieuses, son horreur du péché attestée entre autres par le père Arnoux comme par le nonce Corsini, son admiration et son penchant pour la vie religieuse, sont autant de raisons pour incliner à penser que l'homosexualité du prince est restée latente. Elle s'est exprimée par des manifestations extérieures, elle est sans doute restée à mi-chemin. Et lorsque la nécessité et le devoir le lui ont commandé, Louis XIII n'a jamais hésité à sacrifier ses préférences personnelles. Il le prouva une première fois avec La Fayette, une deuxième fois avec Cinq-Mars, lors de la trahison de celui-ci et de l'arrestation qu'il ordonna lui-même de son « cher ami ». Jamais l'homme privé, le particulier, ne l'a emporté en lui sur le roi. L'histoire de la dernière partie du règne de 1631 à 1643 en est une preuve supplémentaire et éclatante.



Dessin satirique montrant le cardinal de Richelieu condamnant à mort Cinq-Mars et de Thou. Le cardinal lui ayant retiré sa faveur, M. le Grand n'eut de cesse d'aigrir le roi contre son ministre. Il complota la mort de Richelieu mais fut démasqué et décapité. (Doc. Bibliothèque Nationale, Paris – Photo Historama)



L'exécution du marquis de Cinq-Mars et de son ami de Thou, le 15 septembre 1642. Cinq-Mars n'avait que vingt-deux ans. L'attachement qu'éprouvait le roi pour le beau favori ne fut pas assez fort pour lui faire perdre son empire sur lui-même et lui faire sacrifier ses devoirs envers l'État. (Roger-Viollet)

Historama n°337, Pierre Chevallier, décembre 1979